

## **Formulaire des Bureaux de Bienfaisance de Paris.**

### **Contributors**

Bureaux de Bienfaisance de Paris.

### **Publication/Creation**

Paris : Mme Huzard, 1838.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/amgpjwjq>

### **License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

Formulaire des Bureaux de  
Bienfaisance de Paris



trera jamais, trop heureuse de s'en aller 4 »

21 — Daniel Stern (Comtesse d'Agoult) Lettre de deux pages. Elle donne des renseignements sur les éditeurs de ses ouvrages. 4 »

22 — Desbordes-Valmore, Pièce originale autog., signée, en vers. *La vieille-lesse*, 2 pages in-4 pleines. (*Belle pièce transcrite de sa main*) 15 »

23 — Deschamps (Antoni). Deux pièces de vers adressées, l'une à M. Ricciardi, député au parlement d'Italie, l'autre à M. J. de St-Félix. 8 »

24 — Infantin (le P.). Lettre de 4 pages relative à un projet d'encyclopédie. 8 »

25 — Goncourt (J. de). Lettre d'une page. 3 »

26 — Houssaye (Arsène). Lettre d'une page. 2 »

27 — Malibran (Mme). Reçu de la somme de mille soixante-quinze francs pour sa première représentation de la semaine. 30 nov. 1830. 6 »

28 — Meyerbeer. Lettre d'une demi page. Laisser passer pour la représentation de l'Etoile du Nord. 3 50

29 — Michel Chevalier. Lettre d'une page. 2 »

30 — Miolan-Carvalho (Mme). Lettre de 6 lignes. Demande de places. 3 50

31 — Murger (Henry). Lettre de 6 lignes. Il lui arrive des amis, il demande à M. de Prémaray s'il peut les loger. 6 »

32 — Nadar. Lettre d'une page à M. de Prémaray. 3 »

33 — Roger de Beauvoir. Pièce de vers aut. signée Ad. à Mlle Urbain de l'Opéra comique. 1860, in-8. (*Pièce fort gracieuse et inédite.*) 8 »

34 — Rubini. Reçu de la somme de douze mille francs, montant de ses appointements du mois d'octobre, 1838. 4 »

35 — Schœlcher. Lettre de deux pages au libraire Gide. 4 »

36 — Vigny (Al. de). Lettre de deux pages à un ami. 6 »  
*Relative à l'insurrection de juin 1848.*

37 — Volnys (Léontine). Lettre à V. Vedel. Elle le prévient qu'elle a signé un engagement avec le Gymnase. 4 »

38 Babeau. Dominique Florentin sculpteur du XVI<sup>e</sup> siècle (mémoire lu à la Sorbonne). 1877, br. in-8. 3 »

39 — Banville (Th. de). Gringoire, comédie en un acte en prose. 1866, in-12, br., éd. originale. (*Envoi d'auteur.*) 3 »

40 Barbier. Notice sur les principales éditions des fables et des œuvres de Jean de La Fontaine. *S. d.*, in-8, cart. (*Tirage à part, très-rare.*) 4 »

41 Barbier (Aug.). Satires et chants. 1853, in-12, br. 2 50

42 Barbier A. Silves, poésies di-

verses. 1864, in-12, br., éd. originale. (*Envoi d'auteur.*) Rare. 8 »

43 Barrême. Le grand banquier ou le livre des monnaies étrangères réduites en monnaies de France. 1685, in-8, v. br. frontisp. et nombreuses fig. (*Rare*) 5 »

44 Bellerman. die alten Liederbücher der Portugiesen, oder Beiträge zur Geschichte der portugiesischen Poesie vom dreizehnten bis zum Anfang des sechzehnten Jahrhunderts. Berlin, 1840, in-4, br. 5 »  
*Les anciens recueils de poésies portugaises du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.*

45 Bergmann. Cours de linguistique fait moyennant l'analyse glossologique des mots de la fable de La Fontaine, le Rat de ville et le rat des champs. 1876, in-12, br. 3 »

46 Bibliothèque de M. le bar. Silvestre de Sacy. Paris, 1842-47, 3 vol. in-8, br. (*Peu commun.*) 10 »  
*Cet excellent catalogue, rédigé par M. Merlin, renferme une bibliographie complète et très-soignée de tous les ouvrages ayant rapport à l'Orient.*

47 Bièvre (marquis de). Le séducteur, comédie en 5 actes et en vers. 1783, in-8, dérelié. (*Ed. originale.*) 3 50

48 Bièvrana ou Jeux de mots de M. de Bièvre. Paris, s. d., in-18, portr., br., rare. 3 50

49 Biographie des dames de la cour et du faubourg St-Germain, par un ancien valet de chambre. 1826, in-32, br. très-rare. 6 »  
*Plein de révélations piquantes.*

50 Biographie des représentants du peuple à l'Assemblée nationale constituante, par les rédacteurs de notre histoire. 1848, in-18, br. Rare. 4 »  
*Deux portraits.*

51 Biographie indiscrete des publicistes, journalistes, libraires et autres du XIX<sup>e</sup> siècle, par un journaliste émérite. 1826, in-32, br. Rare. 3 »

52 Blanc (Charles). Les Trésors d'art à Manchester. Paris, 1837, 1 vol. in-12, br. 2 50

53 Blavignac. Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabaret. Genève, 1878, in-8 de 540 pages, br. (*Ouvrage fort intéressant.*) 5 50

54 Blaze de Bury. Les maîtresses de Goëthe. 1873, in-12, br. 2 50

55 Bouchard. Poètes Bourbonnais (XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle). Moulins, 1870, gr. in-8, br. (*Extr. du Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier.*) 5 fr.

56 Boursault. Lettres de respect, d'obligation et d'amour. 1669, in-12, vel. 4 fr.

57 Boursault. Lettres nouvelles, accompagnées de fables, contes, épigrammes, etc., avec treize lettres amoureuses d'une dame à un cavalier. 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1699, 2 vol. in-12, v. br. 4 fr.



PHARMACOPŒIAS; Paris, Bureaux  
de Bienfaisance

40965/p

**FORMULAIRE**

DES

**Bureaux de Bienfaisance**

**DE PARIS.**

TOMMUNALIA

185

Bureau de Bienfaisance

DE PARIS.

185

185

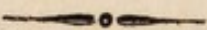


# FORMULAIRE

DES

## BUREAUX DE BIENFAISANCE

DE PARIS.



PARIS,

IMPRIMERIE DE M<sup>me</sup> HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),  
RUE DE L'ÉPERON, N° 7.

1838

FORMULAIRE

1888

BUREAUX DE BIENFAISANCE

DE PARIS.



PARIS,

IMPRIMERIE DE M. HUZARD (ex VALAT LA CHAÎNE),  
RUE DE LA HARPE, 49.

1888



ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DES HÔPITAUX, HOSPICES CIVILS ET SECOURS DE PARIS.

---

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

---

*Séance du 11 Juillet 1838.*

---

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

Oùï le Rapport de la Commission nommée dans la séance du 12 Juillet 1837, pour la révision du Formulaire à l'usage des Bureaux de bienfaisance ;

Sur la proposition de celui de ses Membres qui est chargé de la surveillance supérieure du service de santé et des secours à domicile,

DÉLIBÈRE :

Art. 1. Le Formulaire, révisé par la Commission ci-dessus désignée, est approuvé.

Art. 2. Il sera imprimé, avec le rapport, à mille exemplaires, et distribué aux Bureaux de bienfaisance et aux Médecins de ces Bureaux.

Pour extrait conforme :

Visé et approuvé par M. le Pair de France, Préfet de la Seine, le 25 Juillet 1838,

*Le Secrétaire général, Signé THUNOT.*



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DES HÔPITALS, BUREAU CENTRAL ET BUREAU DE PARIS

EXTRAIT

DU RÉGLEMENT DES DÉLIBÉRATIONS

PREMIÈRE PARTIE



Digitized by the Internet Archive  
in 2018 with funding from  
Wellcome Library



# RAPPORT

DE LA

## COMMISSION CHARGÉE DE RÉVISER

### LE FORMULAIRE

A L'USAGE DES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Le Conseil général des Hôpitaux, dans sa séance du 12 juillet 1837, a confié la révision du formulaire des Bureaux de bienfaisance à une commission composée de MM. Guéneau de Mussy, médecin de l'Hôtel-Dieu ; Hureau, médecin du Bureau de bienfaisance du sixième arrondissement ; Vée, pharmacien à Paris ; Boissel, pharmacien et adjoint au maire du douzième arrondissement ; et Soubeiran, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

La commission a senti toute l'importance du travail qui lui était demandé ; elle a apporté l'attention la plus scrupuleuse à sa rédaction et s'est fait un devoir de ne rien négliger pour répondre à la confiance dont le Conseil général a bien voulu l'honorer. Elle s'est bientôt convaincue de la nécessité de refondre, en quelque sorte, le formulaire des Bureaux de bienfaisance. L'absence d'un grand nombre de médicamens acquis à la thérapeutique dans ces dernières années y laissait une lacune nuisible. Elle a reconnu aussi que les formules avaient besoin d'être revues ; elles étaient trop nombreuses et de nature à faire naître souvent l'incertitude chez les sœurs chargées de les exécuter.

La commission a admis en principe qu'il y avait avantage à laisser puiser largement dans la matière médicale les médecins chargés du service dans les Bureaux de bienfaisance. Aussi les limites qu'elle a posées portent principalement sur des médicamens simples d'un prix élevé qui ne lui ont pas paru indispensables au praticien, et sur des préparations



pharmaceutiques dont la base médicamenteuse n'aurait acquis aucune efficacité nouvelle en changeant de forme, mais dont le prix aurait été singulièrement augmenté. C'est pour cette raison en particulier que le nombre des sirops portés au formulaire est assez borné. La commission a cru par là prévenir des abus sans désarmer en rien le praticien.

Le nouveau dispensaire contient plus de 370 médicaments, tant simples que composés. Sur ce nombre, 126 figurent au rang des médicaments simples, 163 sont des préparations pharmaceutiques, 81 des préparations chimiques.

La commission n'a pas entendu que tous ces médicaments dussent figurer dans chacune des pharmacies des Bureaux de bienfaisance. Elle sait fort bien que les médecins se bornent généralement dans leur pratique à un nombre bien inférieur; mais elle sait aussi que ces médicaments préférés ne sont plus les mêmes pour chaque praticien. Elle a laissé à chacun d'eux la liberté de faire fournir la Pharmacie de sa circonscription des substances qui lui paraissent nécessaires. Par là les médecins auront une pleine liberté dans leurs prescriptions habituelles, sans que la dépense se trouve augmentée.

Le formulaire qui constitue la dernière partie du dispensaire des Bureaux de bienfaisance comprend, sous 103 numéros, 154 formules de préparations pharmaceutiques simples que les sœurs doivent être le plus habituellement appelées à exécuter. La commission a tâché d'apporter dans la rédaction de ce formulaire beaucoup de simplicité et de clarté; elle a senti que, destiné aux sœurs qui peuvent manquer de l'habitude des préparations pharmaceutiques, elle devait leur éviter, autant que possible, toute incertitude dans l'exécution.

Une grave question avait été soulevée, de nombreuses réclamations avaient été faites par les médecins des Bureaux



de bienfaisance , qui se plaignaient de ne pouvoir prescrire avec confiance certains médicamens, indispensables cependant au succès de leur pratique, mais dont ils n'osaient confier l'exécution aux sœurs. Il s'agissait de ces médicamens actifs, souvent dangereux, qui demandent à être maniés par des mains habiles , ou de ces substances éminemment altérables , qui peuvent perdre d'un jour à l'autre leur efficacité , et dont l'œil d'un praticien instruit peut seul reconnaître l'état de conservation. La commission n'a pas hésité un instant à admettre la justesse de ces observations. Mais cependant ne perdant pas de vue que les livraisons faites par les pharmaciens entraînent nécessairement une augmentation de dépense, elle a limité strictement le nombre des médicamens qui pourraient être pris chez les pharmaciens de la ville. Ils forment une série de cinquante-quatre substances simples ou composées dont un petit nombre seulement fait partie des médicamens d'un usage journalier. La commission sollicite du Conseil général des Hospices l'adoption de cette série , persuadée que les médecins n'useront qu'avec la plus grande réserve de l'autorisation qui leur serait accordée , et qu'ils se souviendront toujours que toute dépense faite sans une nécessité absolue dans leur pratique retomberait nécessairement sur les pauvres qu'elle priverait d'autres secours plus nécessaires.

Quand la commission a eu terminé son travail , elle en a envoyé un exemplaire en épreuve dans chacun des Bureaux de bienfaisance, en priant MM. les médecins de l'examiner et de lui faire parvenir les observations qu'il pourrait leur suggérer. La commission a eu généralement à s'applaudir de l'accueil qui a été fait au nouveau formulaire. Cependant , tout en adoptant l'ensemble du travail , une grande partie des Bureaux lui ont transmis des observations portant , soit sur les substances qui ne figuraient pas dans le projet de dispensaire , soit sur quelques modifications qu'il pouvait être utile de faire subir au formulaire. La



commission a accueilli avec empressement ces observations, et elle s'en est occupée avec la plus sérieuse attention ; elle s'empresse de convenir qu'il est résulté de ce concours une amélioration notable dans la rédaction du dispensaire.

Quelques médicamens nouveaux ont été signalés comme utiles ; la commission les a inscrits au formulaire toutes les fois que leur admission ne lui a pas paru en opposition avec les principes qui avaient servi de base à son travail. Des retranchemens assez nombreux ont été demandés ; la commission en a peu opéré, par ce motif qu'elle a déjà exposé, qu'elle n'avait pas prétendu que tous les médicamens portés au dispensaire dussent se trouver nécessairement dans chacune des pharmacies des Bureaux de bienfaisance, mais qu'il était convenable de laisser à chaque médecin le choix de ceux qui lui paraissent plus utiles.

Parmi les modifications que l'on a demandé à la commission de faire subir au formulaire, il en est quelques unes qui portaient soit sur les doses des substances, soit sur leur manipulation, et qu'elle n'a pas cru devoir adopter. Le formulaire est destiné à poser une règle pour les cas ordinaires ; mais il n'ôte en rien à chaque médecin le droit de modifier par une prescription spéciale les doses et même la nature des substances qui entrent dans une formule, ainsi que le *modus faciendi*. Le formulaire dit comment on agira dans les circonstances habituelles, quand le médecin ne demandera pas qu'il y soit dérogé dans un cas particulier.

Les médecins des Bureaux de bienfaisance ont demandé encore que le formulaire fût révisé tous les cinq ans, afin que les médecins des pauvres pussent profiter des acquisitions que la science pourrait faire ; la commission, tout en reconnaissant ce qu'il y a d'avantageux dans une révision fréquente du formulaire, n'a pas cru devoir fixer une époque précise pour sa révision, d'autant plus qu'une autorisation spéciale peut, dans l'intervalle, permettre l'emploi des nouveaux médicamens.

Enfin un grand nombre de Bureaux de bienfaisance ont



demandé qu'il soit déposé dans les Maisons de Secours de la charpie , des bandes , des attelles , des baignoires , etc. La commission a approuvé ces demandes ; mais il lui a paru que ces objets ne devaient pas figurer au formulaire , et que c'était à chacun des Bureaux de bienfaisance de se les procurer.

VÉE, GUÉNEAU DE MUSSY, BOISSEL,  
HUREAU, SOUBEIRAN.



demande de si on a pu dans les maisons de Paris de faire  
chaque, les hautes, les basses, les latrines, etc. etc.  
commission a qu'on a, mais il lui a paru  
que ces objets ne devaient pas figurer au budget, et  
que c'est à chacun des bureaux de bienfaisance de se les  
procurer.

BUREAU DE BIENFAISANCE  
DE LA SEINE

Le Bureau de Bienfaisance de la Seine a l'honneur de vous adresser  
ci-joint le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre  
du 10 courant. Ce rapport est le résultat de l'enquête que  
j'ai faite sur les objets que vous m'avez indiqués. Je vous prie  
de vouloir bien agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de  
ma haute et respectueuse considération.



# NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS

QUI SERONT DÉLIVRÉS

PAR LES PHARMACIENS DE LA VILLE.

Les médicaments portés dans cette série seront délivrés, sur l'ordonnance du Médecin, par des Pharmaciens de la ville désignés par le Bureau de bienfaisance.

MM. les Médecins peuvent, en outre, faire exécuter, par ces Pharmaciens, les préparations qui ont pour base l'un de ces médicaments (1).

Acétate de morphine.

— de plomb cristallisé.

Acide hydrocyanique médicinal.

— nitrique.

— sulfurique.

Chlorure d'antimoine.

— de baryum.

(1) Tous les autres médicaments doivent être délivrés par les Pharmacies des Bureaux de bienfaisance. Les pharmaciens de la ville qui les auraient fournis s'exposeraient à voir cette dépense rejetée, lors du règlement des comptes.



Chlorure de mercure (deuto), (sublimé corrosif).

Cyanure de mercure.

— de potassium.

Eau distillée de laurier-cerise.

Extrait d'aconit napel.

— belladone.

— ciguë.

— digitale.

— jusquiame.

— noix vomique.

— rhus radicans.

— stramonium.

Feuilles de belladone.

— digitale.

— jusquiame.

Huile de croton-tiglium.

Hydrochlorate de morphine.

Iode.

Iodure de mercure (proto-)

— (deuto-)

— de soufre.

Nitrate d'argent cristallisé.

— acide de mercure.

Oxide de mercure rouge.

Pommade émétisée.

— iodurée.

— de Desault.

— de Gondret.



Potion anti-émétique de Rivière.

Poudre de belladone.

- ciguë.
- digitale.
- euphorbe.
- opium.
- scammonée d'Alep.
- de Vienne.

Préparations arsénicales.

Seigle ergoté.

Solution iodurée rubéfiante.

- — caustique.

Strychnine.

Sulfate de morphine.

Teinture de belladone.

- cantharides.
  - de musc.
  - noix vomique.
  - semences de colchique.
-







les pièces de théâtre. *Amsterdam*, 1721, 2 vol. in-18, frontisp. cart. (*Rd. rare*) 10

59 Boyer (Philoxène) et Th. de Banville. Le cousin du roi, comédie en un acte, en vers. 1857, in-12, br., éd. orig. 2 50

60 Brunet (G.). Sur les éditions primitives de Rabelais. *Bruxelles*, 1851, in-8, cart. (*Extrait du bulletin du bibliophile belge*) 2 50

61 Bury. Maîtres et petits maîtres. 1877, in-12, br., lettre et envoi ajoutés. 3 50

62 Campanella. Œuvres choisies, précédées d'une notice, par Mme L. Collet. 1844, in-12, br. 3 50

63 Campaux. Fr. Villon, sa vie et ses œuvres. 1859, in-8, br. 5

64 Campiedon (de). Mémoire sur les négociations dans le Nord, et sur ce qui s'est passé de plus important et de plus secret pendant le cours de la guerre de vingt années dont cette partie de l'Europe a été agitée de 1679 à 1719. *Paris*, 1864, in-8, pap. vergé, br. 3 50

65 Canez (Fray. Fr.). Grammatica Arabigo-Espanola, vulgar y literal. Con un diccionario Arabigo-Espanol. *Madrid*, 1775, in-4, v. (*Rare*) 14 fr.

66 Cassandre astrologue, ou le pré-juge de la sympathie, comédie parade en un acte et en vaudevilles. 1781, br. in-8. 2 50

67 Catal. de la bibliothèque de feu M. Benzon. 1875, gr. in-8, br. Ex. en gr. pap. avec les prix.

68 Catalogue des livres, estampes et dessins composant la bibliothèque et le cabinet de M. A. Berria. 1854, in-8, dem.-rel. coins, prix manusc. 6

69 Catalogue de la bibliothèque de M. le prince d'Essling. 1845, in-8, br., avec les prix.

70 Catalogue de la bibliothèque de M. G... (Girard). 1855, in-8, dem.-rel. n. r., prix manusc. 3 50

— *Id.* br. prix : 5

71 Catalogue de la bibliothèque de M. Libri. 1847, in-8, dos et c. mar. t. d. n. r. (*Petit*), un des douze ex. sur pap. de Hollande, prix manusc. et table des prix à la fin. Rare. 15

72 Catalogue de la bibliothèque de feu M. Ch. Nodier. 1829, in-8, br., titre un peu court, prix manusc. Rare. 7

73 *Id.* 1844, in-8, br., prix : 7

74 Catalogue des dessins et estampes de la collection A. Firmin Didot, précédé d'introductions, par MM. Ch. Blanc et G. Duplessis. 1877, fort in-8, br. avec la table des prix. 12

5 Catalogue des estampes de l'école française du XVIII<sup>e</sup> siècle, composant la

76 Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. de Pixère-court. 1838, in-8, dem.-rel., n. r., prix manusc. bel ex. On y a ajouté le catal. des autogr. et manusc., plus 2 portr. celui de Pixère-court et celui de Marie-Antoinette sur Chine (*Rare*) 12 fr.

77 Catalogue des médailles romaines composant la collection du marquis de Moustier. 1872, in-8, avec 7 pl. et les prix imprimés, br. 7

78 Catalogue des médailles romaines composant la collection de M. le chevalier Riccio de Naples. 1868, br. in-8. 2 50

79 Catalogue des monnaies étrangères (Anglaises, Espagnoles, Américaines) de la collection Regnaud (2<sup>e</sup> partie). 1875, in-8, pl. br. 3 fr.

80 Catalogue des tableaux de la galerie du marquis de Salamanca. 1867, gr. in-8, nr. 2 50

81 Catalogue des tableaux anciens composant la collection de M. Schneider. 1876, gr. in-8, 23 eaux-fortes, br. (*Rare en grand papier*) 22

82 Catalogue raisonné de l'œuvre, gravé et lithographié d'Alph. Legros, par R. Malassis et Thibaudeau. 1855-77. *Paris*, J. Baur, 1877, in-8, portr. par Fr. Regamey, pap. vergé br. (*Tiré à 180 ex. numérolés*) 25

83 Catalogue raisonné des différents effets curieux et rares contenus dans le cabinet de M. le chevalier de La Bogue. 1745, in-18, frontisp. dem.-rel. Rare. 10

84 Chailan. Réflexions sur l'administration de la justice, sur la formation de tribunaux ordinaires et municipaux, afin de rendre la justice gratuite, et d'éviter les abus. 1789, in-8, br. Rare. 3 50

85 Chamel. Tableaux chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques relatifs à la même province. *Tours*, 1818, in-12, dem.-rel. Rare. 6 fr.

86 Champheury. Histoire de Richard Loyauté et de la belle Soubise. *Bruxelles*, 1857, in-32, br. Rare. (*Collection Hetzel*) 2 50

87 Champheury. La Pasquette. 1876, in-12, br. (*Rare d'auteur*) 4 50

88 Champheury. La Petite Rose. 1877, in-12, br. (*Rare d'auteur*) 4 50

89 Champheury. Madame Eugenio. 1874, in-12, br. (*Rare d'auteur*) 4 50

90 Champheury. Le Secret de M. Ladureau. 1875, in-12, br. (*Rare d'auteur*) 4 50

91 Champheury. Ma tante Péronne. 1867, in-12, dem.-mar. t. d. n. r. (*Amand*) 7

92 Champheury. Souvenirs et portraits de jeunesse. 1872, in-12, br. (*Rare d'auteur*), notes manusc. 5



